



JFE 2016 – Journée des associations





TABLE RONDE : En quoi le handicap épileptique rend difficile le passage à l'âge adulte?

JFE 2016 - Journée des associations

TABLE RONDE: En quoi le handicap épileptique rend difficile le passage à l'âge adulte?

Définition du handicap au regard de la loi Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation de la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.







JFE 2016 - Journée des associations

TABLE RONDE : En quoi le handicap épileptique rend difficile le passage à l'âge adulte?

La maladie épileptique et le ou les handicaps pouvant en découler sont peu connus en termes de manifestations cliniques.

Le niveau de conséquences des crises dans la vie de la personne épileptique et les répercussions peuvent être très variables d'une personne à une autre. Cela peut toucher différents domaines de la vie (domestique, sociale, scolaire ou professionnelle) du fait des limitations ou des risques rencontrés et des troubles associés.

Ces diverses conséquences se conjuguent et s'aggravent mutuellement.

FAHRES: Centre National de Ressources Handicaps Rares **Epilepsie Sévère**





JFE 2016 - Journée des associations

TABLE RONDE : En quoi le handicap épileptique rend difficile le passage à l'âge adulte ?

Nous avons organisé les débats autour de parcours de vie recueillis auprès de nos adhérents (les prénoms ont été modifiés).

Les thèmes abordés seront :

- Le travail
- Le logement
- L'orientation en établissement médico-social







Karine 26 ans

Vit chez ses parents - RQTH CDI en entreprise adaptée Maladie qui refait surface Rupture de parcours Pas de revenu

Emma 21 ans

Vit chez ses parents en zone rurale RQTH

Ne conduit pas, pas de transports en commun adéquats Pas de travail, pas de revenu

Demande des patientes :

- Comment conserver son emploi quand la maladie s'aggrave, même en milieu protégé (Entreprise Adaptée, ESAT)
- Quand il n'est pas possible de conserver son emploi, quel revenu on a (- de 25 ans)
- Problème des transports : cela engendre l'isolement (social et professionnel) et la problématique de l'autonomie?













charge?

logement?

Travail / Logement

ROTH - AAH

bibliothécaire.

Elisabeth 36 ans

Dois je faire connaître ma maladie à mon employeur?

Vit seule en appartement en ville

A été licenciée 2 fois suite à des

crises sur le lieu de travail

Demandes des patientes :

A entrepris une formation de





Solutions que l'on pourrait envisager au regard de dispositifs d'accompagnement spécialisé efficients sur le territoire national

ESAT spécialisé

Etablissement et service d'aide par le travail

Mortagne au Perche (61) Créteil (94) La Teppe (26)

5 appartements regroupés au centre ville de Rennes (EPI Bretagne)

Autonomie

Accompagnement

Appartement

SAMSAH

Service Accompagnement médicosocial pour adultes **Dommartin Les Touls**

(54)

Service

d'Accompagnement à la Vie Sociale - Epilepsie **Ste Anne à Paris** _La Teppe (26)_

Accès soin et rééducation

Accès formation /emploi EPI Emploi - Paris

Accès aux droits

Accès et maintien au logement

Accès au mieux être psychique et relationnel

L'orientation en établissement médico-social

Gauthier 20 ans

Encéphalite à 15 ans ⇒ épilepsie sévère (crises $\label{lem:hebdomadaires} \mbox{, \`a risque , lourd traitement) + troubles}$ psychiatriques + troubles cognitifs = stop formation de boucher en cours, déserrance

Admission à 18 ans à la MECS de CASTELNOUVEL (250 km du domicile) pour formation horticulture par défaut ORIENTATION à 20 ans = oui mais ..

Questions MDPH Certificat médical = FAM Projet de vie = FO ESAT ??

Solution proposée = LA TEPPE (640 km du domicile)

Lucas 26 ans

Anne 30 ans

Vit seule en appartement en ville

Troubles associés importants

Tombe sur la gazinière allumée

Brûlures, longue convalescence

ROTH - AAH

Epilepsie équilibrée depuis 4 ans Importants troubles associés Orienté Foyer de Vie Occupationnel Impasse de l'accompagnement au bout de 5 ans. Pour la famille orientation par défaut au sortir de la MECS de Castelnouvel

Hervé 27 ans

Comment faire reconnaître à la MDPH les aspects invalidants de la maladie et quelle prise en

Quel étayage pour construire une vie sociale ou professionnelle autonome, pour adapter un

Epilepsie sévère pharmaco-résistante Orienté FAM

Aucun établissement de la région n'a retenu sa candidature Quitte Castelnouvel pour La Teppe – Eloignement du domicile familial toulousain (500km) Isolement social. Voudrait voir sa famille plus souvent









5

Demandes des patients :

Quelle orientation pour une personne présentant une épilepsie pharmaco-résistante avec troubles associés mais dont les compétences ne correspondent pas à une orientation en FAM ou MAS pour personne avec handicap mental, psychique ou physique?

Comment améliorer la connaissance des professionnels y compris psychiatres ?

Comment éviter les mises en danger par méconnaissance ?

Quels liens entre le sanitaire et le médico-social ?

Quelle solution pour éviter l'éloignement avec la famille ?

Quelle solution pour éviter l'épuisement des parents quand la personne malade est au domicile familial sans solution de placement ?

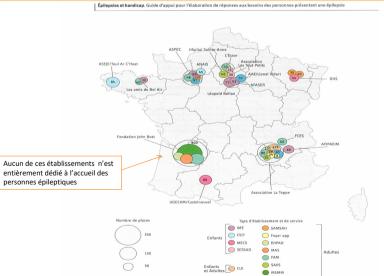
Comment expliquer la différence de prise en charge d'une région à une autre ?





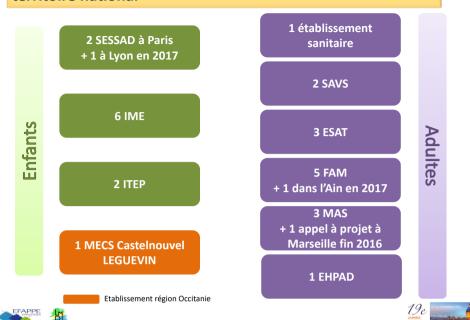


Répartition géographique des dispositifs d'accompagnement spécialisé sur le territoire national





Dispositifs d'accompagnement spécialisé efficients sur le territoire national



Propositions pour une bonne réponse aux personnes présentant une épilepsie invalidante

❖ Imaginer 1 filière épilepsie enfants / adultes par région administrative Permettre à chaque personne d'avoir une réponse adaptée sur l'ensemble du territoire

Schéma d'organisation sanitaire / médico-social organisé (où l'on se rend compte que les dispositifs d'accompagnement spécialisé efficients relèvent en grande partie d'un partenariat étroit entre sanitaire et médico-social).

A développer également partenariats avec Education Nationale et autres organismes intervenant dans le champs de l'insertion ...











Construire les outils nécessaires

9

JFE 2016 - Journée des associations

10

- A partir du dossier technique de la CNSA "Epilepsie et handicap" Guide d'appui pour l'élaboration des réponses aux besoins des personnes présentant une épilepsie :
 - Grille d'évaluation destinée à la personne ou à son entourage
 Les associations y travaillent. On peut déjà utiliser la fiche MDPH69 ou la fiche MDPH35 disponibles sur le site EFAPPE
 - Certificat médical CERFA MDPH

En cours de remaniement. Il est fortement conseillé aux médecins de donner les élements relevés dans le guide CNSA :

- données générales
- données relatives aux crises
- données relatives aux déficiences associées
- A partir de la saisine de la Haute Autorité de Santé
 - Guide des bonnes pratiques épilepsie et psychiatrie pour améliorer la prise en charge thérapeutique
- A partir de l'étude REPEHRES du Centre National de Ressources Handicaps Rares Epilepsies sévères, et des besoins qu'elle a identifié dans les ESMS non spécialisés :
 - Guide de bonnes pratiques et formation des professionnels (soins et éducatif) à l'accompagnement au quotidien d'une personne épileptique, selon ses difficultés

En conclusion, une citation de la philosophe Myriam Revault d'Allones

"Le jeu démocratique nécessite un citoyen actif.

Les institutions n'ont pas pour tâche d'oeuvrer à la réalisation de soi de l'individu mais de faciliter les conditions dans lesquelles celui-ci peut accéder à l'autonomie".

Merci pour votre attention.

La documentation présentée dans la salle est à votre disposition Vous y trouverez tous les contacts associatifs nécessaires





